

L'éclairage sonergia



Révision de la Directive
sur la performance
énergétique des bâtiments
: Sonergia fait le point

Partie 1/3 : **l'entrée en
vigueur** de la Directive



sonergia

MAI 2024

LES ÉTAPES DE LA REVISION DE LA DIRECTIVE

Zoom sur les six étapes clés



La Commission européenne propose de réviser la directive sur la performance énergétique des bâtiments



Accord provisoire entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne (UE)



Validation de l'accord par les eurodéputés



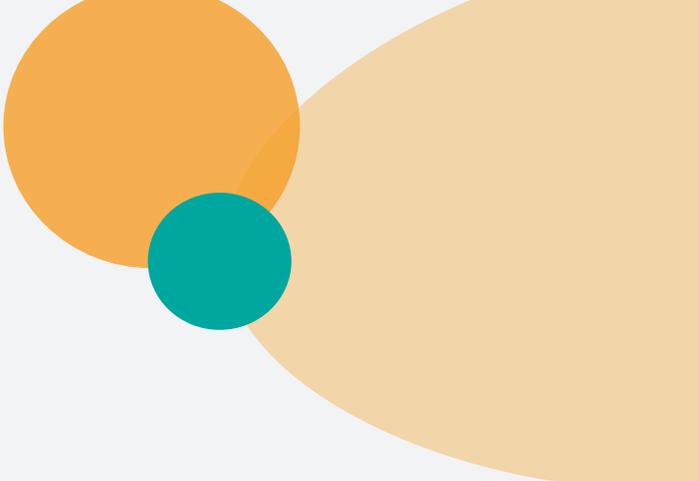
Adoption du texte par le Conseil de l'UE, puis feu vert du Parlement européen



Publication de la Directive révisée au Journal officiel de l'UE



Entrée en vigueur de la Directive



QUELLE SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Les Etats membres doivent maintenant transposer la Directive et établir d'ici 2026 **un plan national de rénovation des bâtiments**. Ce plan devra se traduire par une stratégie nationale de décarbonation du parc immobilier consistant à lever les obstacles qui subsistent, comme le financement, la formation et la disponibilité de professionnels qualifiés.



LA DPEB COMME FIL CONDUCTEUR DE LA DÉCARBONATION DU PARC IMMOBILIER DE L'UE D'ICI 2050 !

Deux principaux objectifs sont poursuivis :

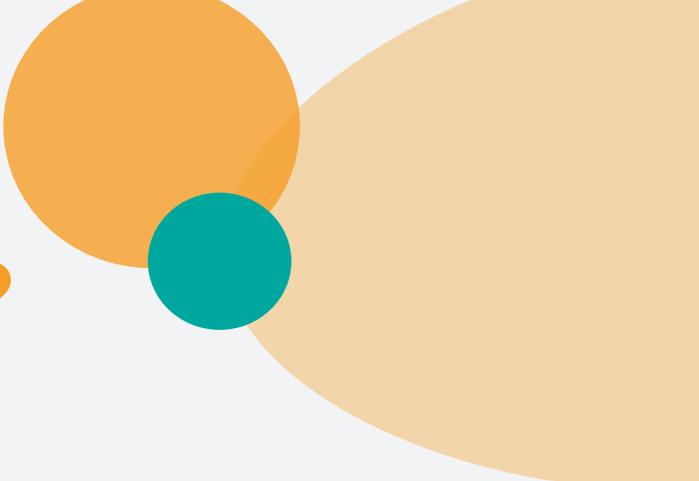
Réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre (GES)

Réduire la consommation d'énergie d'ici 2030, pour atteindre à horizon 2050 la neutralité carbone des bâtiments

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, les Etats membres doivent allouer les moyens nécessaires à la rénovation des passoires thermiques et déployer des outils permettant le partage de données relatives à la performance énergétique des bâtiments.



QUELS SONT LES OBJECTIFS CHIFFRÉS FIXÉS PAR LA DPEB ?



Pour la consommation d'énergie primaire des bâtiments résidentiels : **baisse de 16% d'ici 2030** et **22% d'ici 2035** par Etat membre.

55% de ces gains devront être obtenus grâce à la rénovation des bâtiments les moins performants

Pour la consommation d'énergie primaire des bâtiments non résidentiels : **16% des bâtiments les moins performants** devront être rénovés d'ici 2030 et **26% d'ici 2033**.



sonergia

RÉVÈLE LE MEILLEUR DE VOS ÉNERGIES

www.sonergia.fr

